**Elections locales du 13 octobre 2024**

**Récépissé des urnes**

Bureau de dépouillement

* communal n° ….
* provincial n°…..
* du Conseil de l’action sociale de Comines-Warneton n° ….

Le président/la présidente du bureau de dépouillement[[1]](#footnote-1) communal/provincial/du CAS chargé(e) de dépouiller les bulletins du bureau de vote n°……… reconnaît que M./Mme…………………………………………………………………., président(e) de ce bureau de vote accompagné(e) de M/Mme…………………………………………………..., assesseur, lui a remis :

* intacte et dûment scellée, l’urne communale/provinciale/du CAS[[2]](#footnote-2) ;
* les enveloppes concernant les bulletins repris, les bulletins inutilisés, les procès-verbaux des opérations, les modèles de bulletin, les registres de scrutin, l’enveloppe contenant les procurations, le relevé des assesseurs absents, le relevé des électeurs absents, le relevé des électeurs admis (***ces documents sont transmis uniquement au président du bureau de dépouillement communal***)

Fait à ……………………………………………………….., le 13 octobre 2024

**Le/la Président(e) du bureau,**

*(Signature)*

**A conserver jusqu’à la validation des élections soit le 27 novembre 2024.**

1. Biffez les mentions inutiles [↑](#footnote-ref-1)
2. Biffez les mentions inutiles [↑](#footnote-ref-2)